



Communiqué de presse

04 novembre 2022

Dernière réunion du CA avant son renouvellement

Pour la dernière réunion de sa mandature, le conseil d'administration du Parc national a approuvé le renouvellement partiel du CESC et remis le Trophée du Parc à Dylan Whalen, lauréat 2022.

Le conseil d'administration a statué sur les points suivants :

Approbation du budget initial 2023

En 2023, les effectifs du Parc national s'établiront à 86 Équivalents Temps Plein Travaillés (ETPT) auxquels s'ajouteront 3,64 ETPT de contrats aidés (services civiques, apprentis...) ou liés à des projets subventionnés. Le budget global s'établit à 10 554 325 € de crédits de paiement.

Approbation de la recomposition partielle du CESC

Le Conseil économique social et culturel (CESC) est une instance consultative de l'établissement public, composée de 52 personnes représentant le territoire. Face à la désaffectation de certains membres, il a été procédé à un renouvellement visant à intégrer des habitants permanents du territoire. Après avoir lancé un appel à candidature, 57 personnes se sont portées volontaires, preuve de l'intérêt de la population à participer à la vie du Parc ! 15 candidats ont été sélectionnés selon les critères suivants : parité, âge, représentation géographique et motivation. LE conseil d'administration a validé leur participation au CESC.

Processus de renouvellement du CA

Le mandat du conseil d'administration arrivera à son terme le 9 novembre. La nouvelle composition de l'instance délibérative sera arrêtée par le préfet de la Lozère.

Le prochain conseil d'administration de l'établissement public comptera 53 membres dont 8 représentants de l'État, 23 représentants des collectivités territoriales, 21 personnalités qualifiées et un représentant du personnel du Parc.

Il pourrait être installé début février 2023 pour procéder à l'élection de son/sa président.e et de ses deux vices-président.e.s.



Contact presse : Natacha Maltaverne
Tél : 04 66 49 53 25 / 06 99 76 40 49
natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières

Après avoir passé 8 ans à la présidence du CA, Henri Couderc, qui quitte ses fonctions, a tenu à remercier les administrateurs, les membres du conseil scientifique (CS) et du CESC, le personnel, dont il a loué la qualité ainsi que la direction de l'établissement. « *Quand je suis arrivé au Parc, je n'étais pas un convaincu mais je pensais qu'il fallait entrer dans la machine pour améliorer les choses. Aujourd'hui j'ai réalisé que le Parc est une belle machine et un atout pour le territoire, ce dont nous n'avons pas toujours conscience* », a déclaré Henri Couderc.

Remise du Trophée du Parc

A l'occasion de la journée internationale des Réserves de biosphère, le 1^{er} vice-président du conseil d'administration, Alexandre Vigne a remis le Trophée du Parc en présence de nombreux candidats. Pour cette 7^{ème} édition, le jury a désigné Dylan Whalen, lauréat 2022, pour son projet baptisé Mamycelium.

Habitant sur la commune de Val d'Aigoual depuis 2016, Dylan Whalen vient de créer une association pour promouvoir la mycorestauration (technique de dépollution des sols et de régénération des écosystèmes) et sensibiliser le public autour des nombreuses facettes du mycélium (la partie végétative et souterraine d'un champignon). Cette association sera dédiée à la résolution des problèmes environnementaux du Val d'Aigoual et de sa région.

Ce projet a reçu un prix de 4000 € offert par le Parc national. Il sera aussi invité à participer à la cérémonie en l'honneur des lauréats des Trophées des Réserves de biosphère de France, le 25 novembre prochain au siège de l'UNESCO à Paris.



Contact presse : Natacha Maltaverne
Tél : 04 66 49 53 25 / 06 99 76 40 49
natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières